



Agissons pour le retrait du projet de loi EL KHOMRI sur la réforme du code du travail

Un nouveau code du travail dicté par le MEDEF :

- ▶ Prétexte : simplification du code du travail
 - ↳ Objectif : anéantir 100 ans d'acquis sociaux !

C'est la FIN du code du travail pour tous

**9 MARS
10H30**

MANIFESTATIONS UNITAIRES Parvis de la Cathédrale à Orléans Place du Pâtis à Montargis

Pourquoi ce projet est-il dangereux ?

Ce que nous devons combattre ensemble :

Avec la loi EL KHOMRI, ce serait uniquement des accords entre patrons et syndicats par entreprises. Avec le chantage à l'emploi, le patron « roi » dicterait les règles. Ainsi par accords :

- Une entreprise pourrait **baisser** les salaires et **changer** le temps de travail
- Elle pourrait passer de **10H** à **12H** de travail maximum par jour
- Les heures supplémentaires seraient **cinq fois moins majorées** (soit 5% au lieu de 25%)
- Ce serait la généralisation du forfait jour permettant de payer les salariés **sans compter** les heures réelles effectuées
- Ce serait des licenciements **hyper facilités** dès la moindre baisse du chiffre d'affaires sur un trimestre, c'est la fin du CDI (contrat à durée indéterminé)
- Les apprentis mineurs pourraient travailler **10H** par jour et **40H** par semaine
- Ce serait la fin du paiement des temps d'astreinte
- Entre deux jours de travail les **11 heures de repos** obligatoires seraient fractionnées
- Pour les temps partiels : fin du plancher hebdomadaire de travail de 24 heures. Ce serait la généralisation des petits boulots et l'**aggravation** de la précarité.

❖ **Un salarié refusant ces changements dans son contrat de travail suite à un accord d'entreprise pourrait être licencié pour raison personnelle !**

La cerise sur le gâteau pour le patronat :

En cas de contestation aux Prudhommes de ce salarié licencié, son indemnité prud'homale serait plafonnée à 15 mois de salaire au lieu de 30 aujourd'hui.

Ces reculs sociaux sont historiques et méritent une mobilisation d'envergure.

⇒ **Ensemble construisons des manifestations de très grande ampleur,**

⇒ **Organisons des assemblées de personnel pour discuter des enjeux et des actions.**

La CGT a impulsé, le 23 février et le 3 mars 2016, des rencontres intersyndicales avec 10 organisations syndicales pour agir dans l'unité afin de construire un grand mouvement social pour le retrait du projet de loi. La CGT a aussi proposé une journée nationale interprofessionnelle le 31 mars.

Une pétition est en ligne avec plus de 800.000 signatures, cela montre la colère, la révolte et la forte volonté d'agir.

Ensemble résistons, débattons, luttons.

Le 9 Mars, la CGT, l'UNEF, FO appellent à 10h30

MANIFESTATIONS : Parvis de la Cathédrale à Orléans

Place du Pâtis à Montargis



